

Observatoire
régional
**TRANSMISSION
INSTALLATION**

DONNÉES 2021



ÉDITO

Le renouvellement des générations agricoles dans notre région des Pays de la Loire est un enjeu fort. Depuis 3 ans 1 800 à 2 000 chefs d'exploitations agricoles cessent leur activité chaque année. La profession agricole et le Conseil régional des Pays de la Loire se mobilisent fortement pour accompagner ces chefs d'entreprise et les territoires afin d'assurer le renouvellement des actifs en agriculture.

La création de Territoires Pilotes Transmission sous l'impulsion du Conseil Régional des Pays de la Loire et en partenariat avec des collectivités territoriales, permettra d'intensifier les actions en faveur de la transmission des entreprises. Parallèlement, les perspectives de modifications de la Dotation Jeune Agriculteur doivent permettre d'accompagner au mieux les projets d'installation de futurs chefs d'entreprise agricole, en sécurisant leurs premières années d'activités.

Car la dynamique observée au Point Accueil Installation est forte : plus de 1 800 porteurs de projets reçus en 2021, avec des projets et profils diversifiés, à l'image de notre agriculture ligérienne.

L'agriculture attire ! A nous d'accompagner ces porteurs de projet pour assurer le renouvellement des générations en agriculture par des projets viables, vivables et durables !



Pierre DEBOSQUE,

Élu professionnel en charge du Comité d'Orientation Transmission Installation Régional de la Chambre d'agriculture

des Pays de la Loire

SOMMAIRE

TRANSMISSION

- 4 Les cessations d'activité
- 6 Identifier et accompagner les futurs cédants
- 8 L'activité du Répertoire Départ Installation
- 11 Les stages de parrainage

INSTALLATION

- 14 L'activité du Point Accueil Installation
- 19 L'accompagnement à l'installation : le PPP
- 21 Les installations aidées
- 26 Témoignages

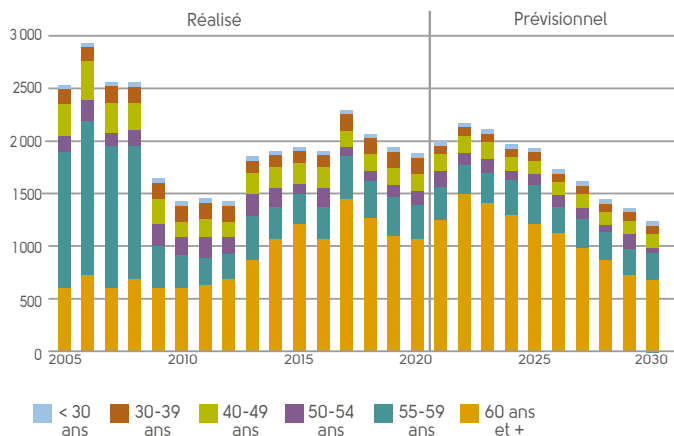


TRANSMISSION

- 4** Les cessations d'activité
- 6** Identifier et accompagner les futurs cédants
- 8** L'activité du Répertoire Départ Installation
- 11** Les stages de parrainage

LES CESSATIONS D'ACTIVITÉ : ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Cessations d'activité des chefs d'exploitation et des coexploitants agricoles en Pays de la Loire

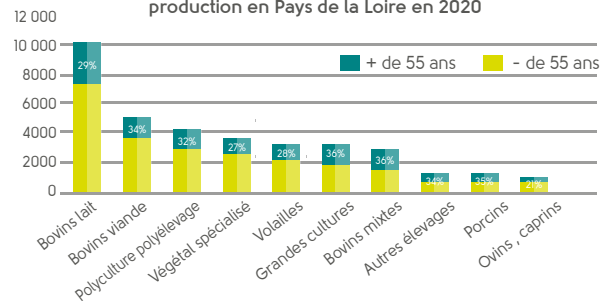


PEP : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Nous devrions observer en 2022 un pic de cessations, tous âges confondus, avec environ 2 200 agriculteurs cessant leur activité. Puis la tendance sera à la baisse pour atteindre 1 250 départs attendus en 2030.

Répartition des chefs d'exploitation par classe d'âge selon l'orientation de production en Pays de la Loire en 2020



PEP : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Suivant les productions, la part des agriculteurs de plus de 55 ans est variable. Par exemple, 29 % des éleveurs laitiers, 34 % des éleveurs de bovins viande et jusqu'à 36 % d'agriculteurs en grandes cultures ou bovins mixtes ont plus de 55 ans. Les éleveurs ovins et caprins sont proportionnellement plus jeunes (79 % ont moins de 55 ans).



Territoire Pilote Transmission ou la mise en œuvre d'une démarche ambitieuse, partagée et innovante.

Un dispositif expérimental porté par la Région associant les collectivités territoriales, la Chambre d'agriculture et les organisations professionnelles agricoles du territoire.

Clément TRAINEAU, élu de l'antenne des Mauges de la Chambre d'agriculture de Pays de la Loire, référent pour le dossier Territoire Pilote Transmission

Christian PEZOT, élu de la commission Agriculture et Alimentation de Mauges Communauté en charge du dossier pour le territoire.

Pourquoi participer à une telle démarche ?

Christian PEZOT : historiquement, la Communauté de communes et la Chambre d'agriculture ont toujours œuvré ensemble pour le maintien des actifs agricoles sur le territoire. Participer à un dispositif où l'innovation est au cœur des actions était une évidence pour le territoire. C'est pour cette raison que nous avons proposé notre candidature. L'idée de travailler avec tous les acteurs locaux fait aussi partie de notre quotidien.

Clément TRAINEAU : le renouvellement sur notre territoire concerne l'entreprise sur 3. Notre challenge est de mettre en place collectivement des actions visant notamment à atteindre un taux de renouvellement satisfaisant pour l'équilibre territorial. L'enjeu du projet est aussi de pouvoir expérimenter et tester de nouvelles solutions techniques et de nouveaux modes de coopération au niveau local qui puissent ensuite être transposés à d'autres contextes géographiques.

Quelle sont vos premières actions ?

CP : pour mener à bien les actions, il a été créé un Groupe d'appui local collaboratif (GALC) regroupant l'ensemble des acteurs de la transmission tels que les

élus territoriaux, professionnels et syndicaux, des représentants de la MSA, de la SAFER, de banques, des centres de gestion, d'organismes agricoles (CIAP, Vivre au Pays,...). Trois champs d'actions ont été rendus prioritaires lors de la rencontre de lancement du GALC : une enquête pour mieux connaître les pratiques en matière de recherche des exploitations et en tirer les meilleurs enseignements pour accompagner nos futurs cédants, une sensibilisation sur le recrutement anticipée de son futur repreneur à travers une soirée « Questions pour une transmission » et le développement d'une communication positive et attractive sur l'installation sur le territoire.

CT : nous avons organisé le 28 juin 2022 une soirée « regards croisés sur le nouveau des actifs agricoles ». Il s'agissait, pour les 18 étudiants de BTS 1^{ère} année de l'IREO de Beaupréau, de restituer les résultats de l'enquête qu'ils ont réalisé auprès de 71 exploitants installés récemment. D'autre part, dans le cadre d'une table ronde, il s'agissait de croiser les regards des élus, de la profession, d'experts en sociologie afin de poser un regard à moyen terme sur les possibles adaptations territoriales et professionnelles propices au maintien des activités agricoles.

Actions de repérages des futurs cédants conduites au sein des territoires

Repérage des futurs cédants

L'objectif d'une action de repérage des futurs cédants est d'obtenir, pour un territoire déterminé, une vision de l'avenir des exploitations agricoles à un horizon de 5 à 10 ans. Ces actions, menées à l'échelle d'une communauté de communes ou d'un canton, sont réalisées en partenariat étroit avec les acteurs locaux. Cette approche permet d'identifier les enjeux agricoles du territoire étudié à moyen et long terme et les différents scénarios possibles en matière de transmission des entreprises agricoles (installation probable, installation souhaitable, continuation par associé, agrandissement...). A l'issue de cette analyse, un plan d'actions est engagé pour favoriser la transmission-installation.

Repérages des exploitants de plus de 55 ans sur 12 communautés de communes des Pays de la Loire en 2021

Quel scénario est envisagé pour la succession des 1 578 futurs cédants recensés ?

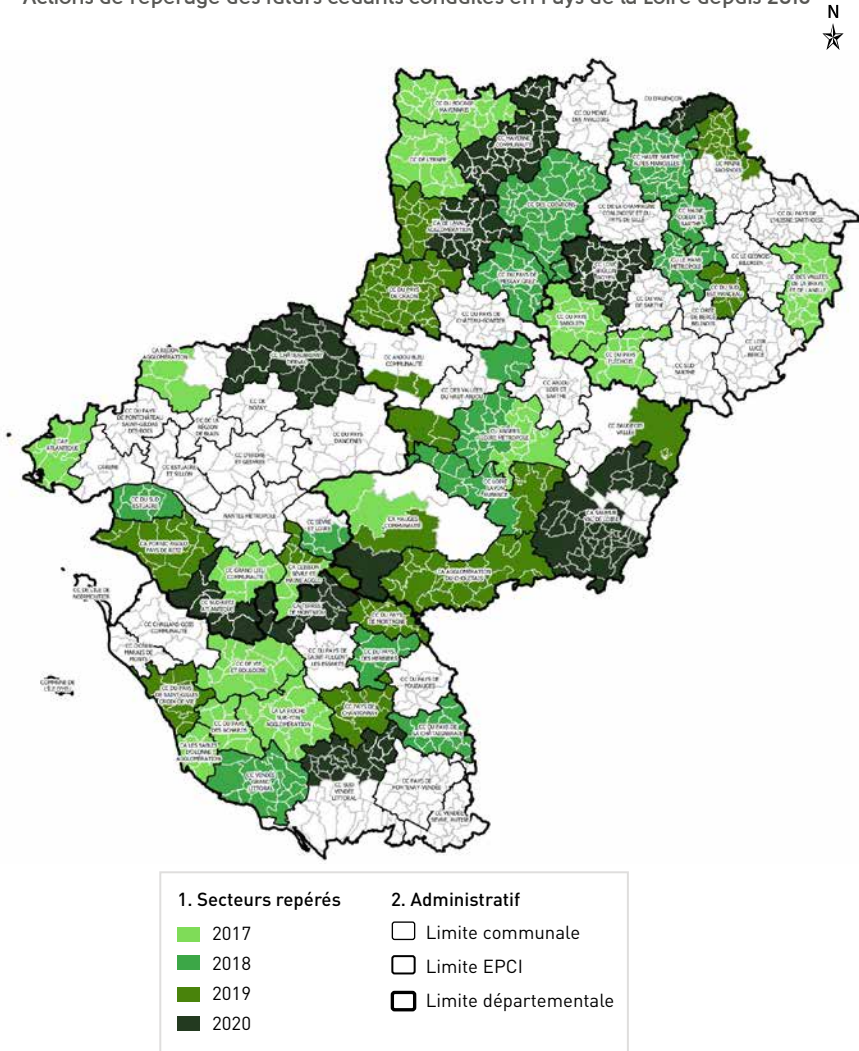
Installation	42 %
Continuation par associé	21 %
Agrandissement	11 %
Destination non agricole	1 %
En réflexion	25 %

Dans 42 % des situations de cessation d'activité, l'installation d'un reprenneur est possible, voire déjà engagée. En revanche dans 33 % des situations, la succession de l'exploitant et le plus souvent de l'associé sortant n'est pas envisagée.

Dans 25 % des cas, la réflexion en cours doit être anticipée, d'où la nécessité d'informer les cédants car les possibilités de reprise ne sont pas toujours connues.

Là où l'installation est souhaitable, un accompagnement vers une recherche de reprenneur ou d'associé est à proposer. Le repérage permet de mieux cibler ces exploitants.

Actions de repérage des futurs cédants conduites en Pays de la Loire depuis 2018



Source : Extrait BD TOPO@2017©IGN PARIS, Données Direction Entreprise, Service Installation Transmission - AB - Conseil entreprise spécialisé CAPDL - Réalisation : SIG/CAPDL - Mars 2020

IDENTIFIER ET ACCOMPAGNER LES FUTURS CÉDANTS



Le Point Accueil Transmission, dispositif soutenu par le Conseil Régional des Pays de la Loire, permet aux futurs cédants de poser les bases de leur projet de transmission.

La transmission d'une entreprise agricole est un projet qu'il faut savoir anticiper. Un entretien au Point Accueil Transmission permet aux chefs d'entreprises futurs cédants de faire le point sur leur situation et sur les stratégies à mettre en œuvre pour envisager une transmission. Analyser sa situation personnelle et celle de son entreprise, étudier différents scénarios de transmission et en connaître les impacts (économiques, juridiques, fiscaux...), autant de paramètres indispensables qui faciliteront la future transmission.

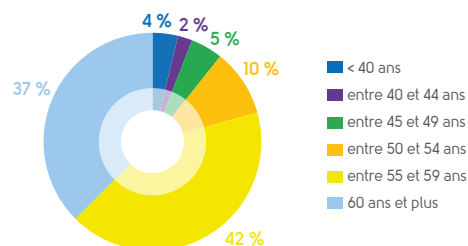
	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de cédants rencontrés (Point Accueil Transmission)	79	106	77	76	83	421
Nombre d'inscriptions RDI suite à des RDV (PAT)	30	25	21	22	48	146

Qui sont les futurs cédants rencontrés au PAT ?

Leurs profils

Les futurs cédants rencontrés au Point Accueil Transmission sont majoritairement des hommes (82 %) ; 80 % des personnes rencontrées ont plus de 55 ans, toutefois le PAT ne s'adresse pas uniquement à des exploitants envisageant la transmission de leur entreprise dans le cadre d'un futur départ à la retraite. Il peut s'agir d'exploitants souhaitant cesser leur activité et entamer une reconversion professionnelle.

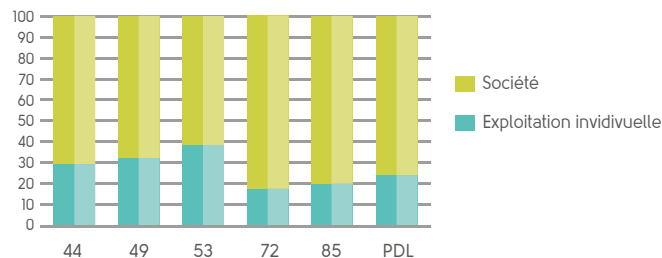
Répartition des futurs cédants au PAT en fonction de l'âge
Données 2021



Leurs entreprises

73 % des cédants rencontrés au PAT exercent leur activité dans le cadre d'une société agricole.

Répartition des formes juridiques des exploitations à transmettre
Données PAT 2021



Anticiper ses démarches pour réussir son projet de Transmission

Rencontre avec Christian, éleveur laitier sur une surface de 45 ha.



Qu'est-ce qui a déclenché votre première démarche pour préparer la transmission ?

J'approchais de l'âge de la retraite soit 5 ans avant et il me semble important de ne pas attendre la dernière minute pour y réfléchir. La transmission est pour moi, un projet et j'ai opté pour l'anticipation des démarches.

Pourquoi avoir choisi la Chambre d'agriculture pour vous accompagner ?

La Chambre d'agriculture communique régulièrement sur la transmission et l'installation via la presse et ses réseaux. C'est un sujet qu'elle maîtrise et elle reste une référence du monde agricole pour le département de la Mayenne. J'ai aussi assisté en 2020 au forum Instant JA où j'ai suivi la conférence Transmission animé par la Chambre d'agriculture et j'ai ainsi découvert le Point Accueil Transmission.

Comment avez-vous vécu votre rendez au Point Accueil Transmission ?

Il m'a permis de faire un bilan et de confirmer mes idées que je me faisais sur mon projet de transmission. On a pu construire un calendrier des démarches à réaliser pour appréhender au mieux mon projet. J'ai aussi pu sélectionner et m'orienter vers les partenaires professionnels qui seront nécessaires pour faire avancer mon projet. J'ai aussi découvert le programme de la formation « Préparer sa retraite et la transmission de son entreprise » et j'y ai assisté en 2021. Cette formation m'a permis d'échanger avec d'autres agriculteurs et intervenants sur la transmission et aussi confirmer que l'anticipation est nécessaire dans les projets de cessation d'activité.

Encourager les futurs cédants à anticiper

De nombreux agriculteurs arrivant à l'âge de la retraite n'ont pas de successeur(s) assuré(s). Parallèlement les porteurs de projet, dont une proportion croissante n'est pas issue du milieu agricole, rencontrent des difficultés à trouver une exploitation. Afin de répondre à ces problématiques, les Chambres d'agriculture ont mis en place des outils d'accompagnement dédiés à la transmission-installation, en particulier le répertoire départ installation (RDI).



438 offres de transmission d'exploitation ont été mises en ligne en 2021 sur le site repertoireinstallation.com pour les Pays de la Loire.

Leur durée de présence sur le site varie de quelques semaines à plusieurs mois.

Ces offres ont totalisé 546 733 consultations, en hausse de 15 % sur 2021. Cette hausse des consultations s'observe depuis déjà plusieurs années, en lien avec la promotion hebdomadaire des offres sur les réseaux sociaux.

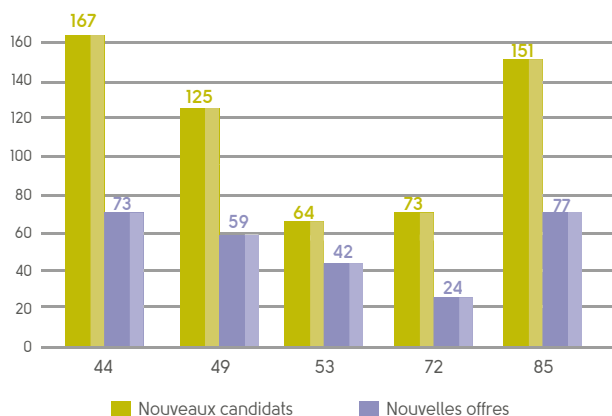
	44	49	53	72	85	PDL
Offres présentes courant 2021	67	161	71	79	60	438
Nombre de consultations	137 779	116 866	74 022	80 232	137 834	546 733

L'ACTIVITÉ DU RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

Les Pays de la Loire, région attrayante pour les projets d'installation

	2017	2018	2019	2020	2021	Stock 31/12/2020
Nouvelles offres RDI Recherche Repreneur et/ou associés	287	277	279	266	275	460
Candidats RDI	521	490	469	474	580	1259

Nouveaux candidats et nouvelles offres 2021



580 porteurs de projets se sont inscrits au RDI en 2021, soit une progression de plus de 20 % par rapport à 2020.

En parallèle 274 nouvelles offres d'exploitations ont été enregistrées (28 % en recherche d'associé et 72 % en reprise d'exploitation).

S'associer en production laitière avec un tiers : une vraie opportunité grâce au RDI !



Pierre d'AUBIGNY est originaire de la Creuse. Son père était assureur et sa mère, mère au foyer. Il n'est donc pas issu du milieu agricole, mais il y a baigné dedans toute son enfance, avec « des cousins installés en viande bovine ». Passionné par l'agriculture, il a suivi un cursus jusqu'à obtenir un diplôme d'ingénieur agricole avec dans l'idée de « s'installer en société éventuellement en individuel, en bovin viande ». Au départ de la réflexion, il visait une installation prioritairement dans le cadre familial.

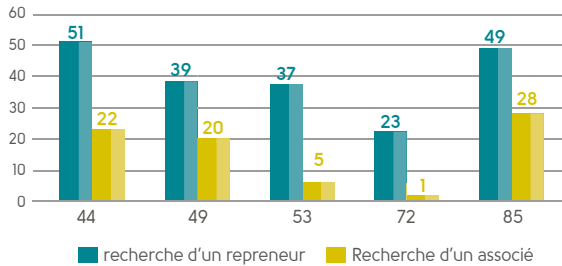
Après réflexion, l'installation individuelle lui est parue « trop contraignante ». Il a donc décidé de s'installer en société mais souhaitant, au final, que ce soit « avec un tiers ».

Il s'est inscrit au RDI, a participé à l'AGRIBUS (visites d'exploitations en mini-bus) ce qui lui a permis de multiplier les mises en relation. Sa réflexion se poursuivant, il a ensuite considéré que l'installation dans un élevage de vaches allaitantes n'aurait pas permis d'obtenir la rentabilité souhaitée. Parallèlement, il a progressivement pris conscience qu'il était « à tort effrayé par la traite ».

Il a donc fait évoluer son projet vers une installation en société en production laitière. Par l'intermédiaire du RDI, il a été mis en relation avec l'EARL de Carguemetz dont il n'avait, dans un premier temps, pas remarqué l'offre d'association. Après une prise de contact, les deux parties ont rapidement convenu qu'il fallait se tester et Pierre a été embauché comme salarié pendant quelques mois. Renseignements pris sur le parcours à l'installation auprès du PAI, le conseiller lui a présenté le stage de parrainage. Pour confirmer le choix de s'associer et préparer l'installation de Pierre, les futurs associés ont décidé de commencer un SPAR ce qui lui permet de se diriger sereinement vers l'installation pour un montant relativement modeste.

Nouvelles offres d'exploitations

Les profils recherchés

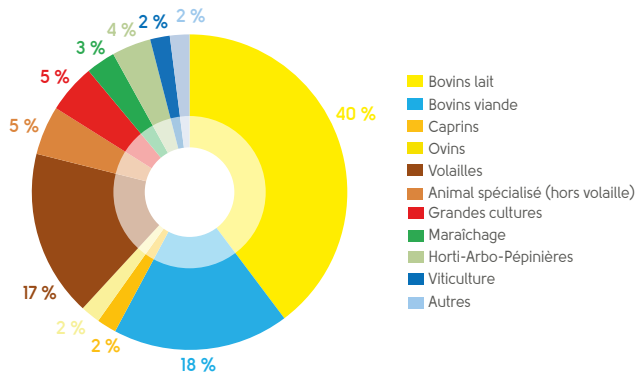


Nos services ont inscrit en 2021, 199 nouvelles offres de reprise. Ces exploitations en recherche d'un repreneur sont majoritaires et diversifiées tant au niveau des productions que de la taille des structures. Certaines sont importantes, en particulier si l'exploitation regroupait plusieurs agriculteurs qui partent en même temps. Les structures plus restreintes sont également les bienvenues car les profils des candidats sont divers et nous accueillons chaque année de nouveaux porteurs de projet.

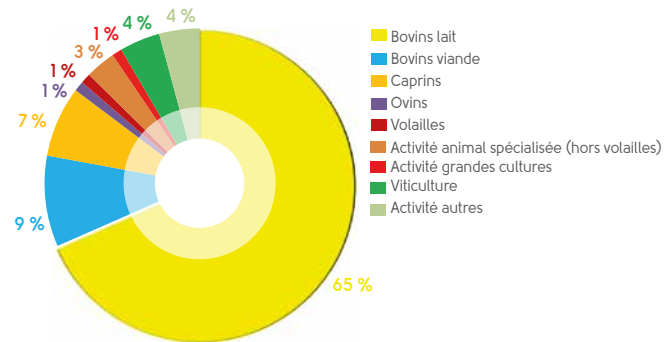
76 nouvelles offres d'association ont été enregistrées au RDI en 2021. La réflexion stratégique sur ces exploitations est essentielle et doit être anticipée pour accueillir dans de bonnes conditions un futur associé. La formation des exploitants en vue de la mise en avant de leur offre et de la préparation à l'association est encouragée pour être plus en phase avec les attentes des candidats.

Toutes les productions concernées

Production principale des exploitations à la recherche d'un repreneur en 2021



Production principale des exploitations à la recherche d'un associé en 2021



On observe une diversité des productions proposées parmi les exploitations en recherche de repreneurs, dont plus de la moitié ont des bovins. Les volailles sont également bien représentées (17 %).

Parmi les exploitations en recherche d'un associé, 65 % d'entre elles produisent du lait et plus de 70 % ont des bovins (lait et viande). L'élevage caprin est également bien représenté avec 7 % des fermes en recherche d'un associé.

Nouvelles offres en bio en 2021

	44	49	53	72	85	PDL
Reprise	8	3	2	4	10	27
Association	8	3	1	0	6	18

Les offres bio se stabilisent par rapport à l'année précédente. Nous observons des disparités entre départements.

Les candidats RDI

Nouveaux candidats inscrits en 2021	580
Nombre de candidats en recherche au 31/12/2021	1260

Le nombre de candidats augmente de près de 20 % en 2021. Faire correspondre l'offre et la demande reste un enjeu quotidien pour l'ensemble des animateurs du RDI.

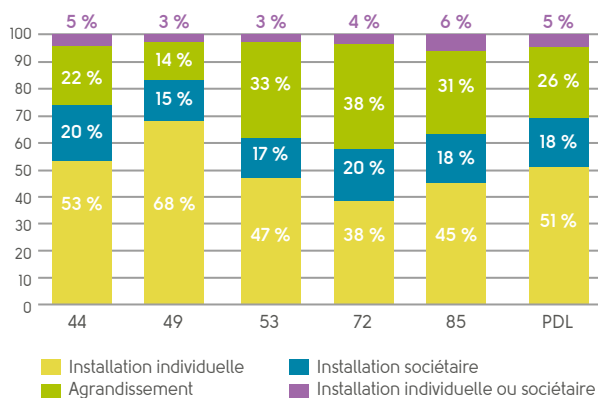
Profil des nouveaux candidats

	2017	2018	2019	2020	2021
Âge moyen	31 ans	32 ans	34 ans	33 ans	34 ans
Femme	22 %	18 %	19 %	25 %	30 %
Parents non agriculteurs	55 %	56 %	59 %	61 %	73 %
Recherche dans un département différent du lieu d'habitation	36 %	43 %	36 %	32 %	37 %

La région Pays de la Loire est attrayante, plus du tiers des candidats recherche une exploitation en dehors de leur département d'origine.

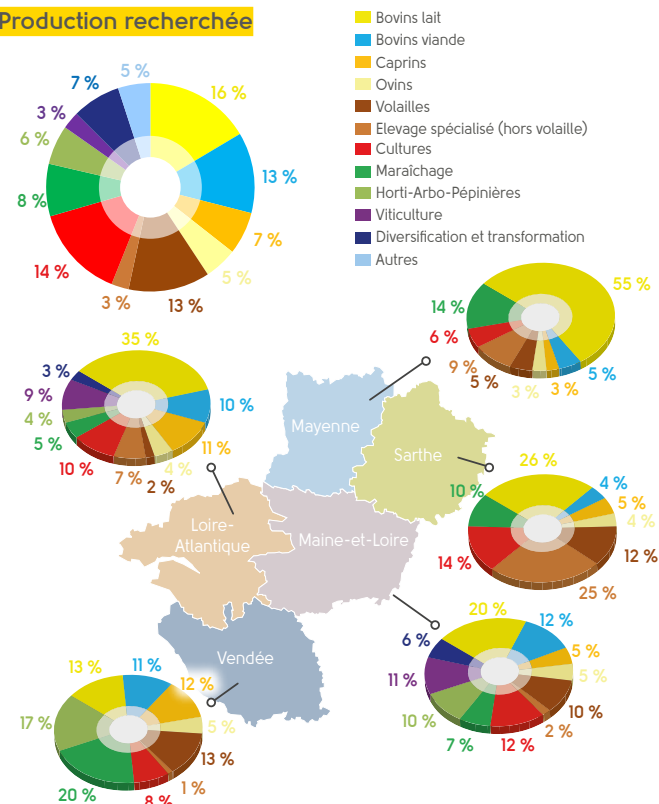
64 % des candidats ont une formation agricole de niveau 4 et souvent de l'expérience, néanmoins certaines offres attirent des candidats novices qui peuvent à partir de ces opportunités développer un projet individuel ou sociétaire et acquérir des compétences progressivement, en fonction de leur projet.

Objet de la recherche



La part des personnes non fixées sur leur installation (individuelle ou sociétaire) aurait tendance à augmenter (10 % en 2020, 26 % en 2021).

Production recherchée



Les candidats avec un projet bio

41 % des candidats inscrits au RDI ont un projet d'installation en agriculture biologique.

	44	49	53	72	85	PDL
Candidats avec projet installation bio	90	52	18	18	58	236

Les réalisations via le RDI

	44	49	53	72	85	PDL
Premières installations aidées (individuelles et sociétaires confondues)	39	36	33	34	37	179
Premières installations non aidées (individuelles et sociétaires confondues)	18	12	2	0	0	32
dont projets 40 ans et +	4	3	1	0	0	8
Réinstallation	0	2	0	0	0	2
dont projets 40 ans et +	0	1	0	0	0	1
Total	57	50	36	34	37	214

Les installations sans les aides représentent 15 % des installations réalisées via le RDI. Parmi celles-ci, un quart concernent des personnes ayant plus de 40 ans.

LES STAGES DE PARRAINAGE

Depuis 2018, le développement du nombre de stages de parrainage est principalement lié à l'ouverture régionale au cadre familial (31 %) et jusqu'à 45 ans. Ces périodes d'essais et de transition sont très prisées des futurs installés car elles permettent de se tester en situation quotidienne et de préparer « in situ » son projet d'installation. Réalisés à 66 % dans des structures sociétaires, les stages de parrainage permettent d'offrir un temps à l'ensemble des futurs associés pour aborder les objectifs à venir, l'organisation et les relations humaines.

Nombre de stages de parrainage

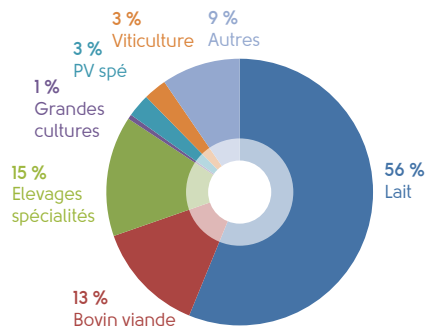
Pays de la Loire	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de SPAR démarrés	129	204	190	174	178

Profil des stagiaires

Pays de la Loire	2017	2018	2019	2020	2021
Parents non agriculteurs	57 %	44 %	45 %	41 %	46 %
Formation BTSA et +	43 %	39 %	40 %	39 %	39 %

Les productions des exploitations accueillant un stagiaire dans le cadre d'un stage de parrainage

Production principale des exploitations avec un SPAR



20 % des installations aidées font suite à un stage de parrainage

Pays de la Loire	2017	2018	2019	2019	2021
Nombre d'installations aidées faisant suite à un SPAR	84	129	151	129	113

Avoir les bottes aux pieds, quoi de mieux pour être fermier !

L'installation n'est en rien un long fleuve tranquille. Le parcours d'Etienne, fils d'agriculteur, en est la preuve incarnée.

Quelques déboires au Bac ont mis à mal le début frémissant d'une passion familiale, mais c'était bien mal connaître l'abnégation de notre candidat. Passionné de mécanique, il s'est donc tourné vers les ETA un temps, puis les travaux publics. Ce passage par des activités en dehors de l'exploitation familiale lui a été bénéfique pour connaître des méthodes nouvelles ; un point essentiel quand on est né dans le monde agricole.

Persistant ainsi pendant 3 ans, il a finalement repris les bancs de la formation. Pétri d'une plus grande maturité de son projet, il a ainsi pu obtenir un BPREA. Le temps est alors venu d'envisager la poursuite de l'aventure familiale mais la période d'apprentissage n'était pas finie pour autant. Cinq ans durant, en salariat à mi-temps sur la ferme qui l'attendait et celle d'un autre agriculteur, Etienne a poursuivi sa formation.

A force de recherches et de pratique, un projet de conversion Bio a émergé, avec un volet transformation pour les années à venir. Un stage parrainage de 8 mois a alors été lancé, afin de mettre en place toutes les clés nécessaires à la réussite de l'installation.

« Il était essentiel d'être présent à temps plein sur l'exploitation pour mieux voir la réalité des choses. Dans les études et sur le papier, on est très loin, on ne perçoit pas les petits détails qui font la différence ».

Côté cédant, cette ultime étape du stage a été bénéfique également.

« Cela a permis de lever le pied, de lâcher du lest au fur et à mesure. C'est important pour se préparer mentalement à arrêter, sans précipiter les choses ».

CONFIER SES CLÉS EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Des conseillers spécialisés pour vous aider à réussir la transmission de votre exploitation



POINT ACCUEIL TRANSMISSION

- Accueillir
- Informier
- Orienter



PHASE DE TRANSITION ET DE RÉFLEXION

- Stage de parrainage (SPAR)
- Accompagnement à la construction du projet commun



RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

- Accueil et accompagnement des cédants et des candidats
- Gestion offres/demandes
- Mises en relation

www.repertoireinstallation.com



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Rendez-vous transmission (visites, audits, Plan d'actions transmission, analyses, conseils, formations...)
- Farm dating[®] et apéro dating



REPÉRAGE, INFORMATION ET SENSIBILISATION

- Opération de repérages, dispositif DICA, sessions collectives, formation...

CONCRÉTISER SON PROJET & RÉUSSIR SON INSTALLATION

L'accompagnement à la reprise ou création d'entreprise agricole

CEPPP S'installer en agriculture

CENTRE D'ÉLABORATION DU PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Des formations : stage préparatoire à l'installation
- Des stages : stage de parrainage, stage en exploitation...
- Du conseil individuel
- Une aide à la construction du projet

POINT ACCUEIL INSTALLATION

- Accueillir
- Informier
- Orienter

PAI S'installer en agriculture

www.pays-de-la-loire.sinstallerenagriculture.fr



INSTALLATION

14 L'activité du Point Accueil Installation

19 L'accompagnement à l'installation : le PPP

21 Les installations aidées

26 Témoignages

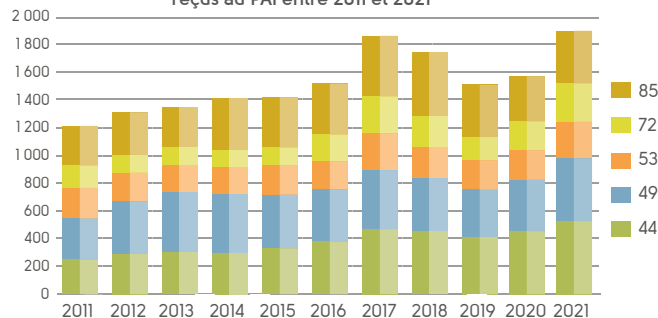
L'ACTIVITÉ DU POINT ACCUEIL INSTALLATION

Le Point Accueil Installation (PAI) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation de toute personne ayant un projet d'installation ou intéressée par le métier d'agriculteur. Très en amont de l'installation, il permet de mieux définir les projets et d'aborder les étapes essentielles à la réalisation de l'installation, qu'elle soit aidée ou non. Il permet aussi de suivre le porteur de projet jusqu'à la mise en œuvre du Plan de Professionnalisation Personnalisée.

Dans l'analyse qui suit, on appellera « porteur de projet » toute personne accueillie au Point Accueil Installation.

1 888 porteurs de projets ont été reçus au PAI en 2021, soit une hausse significative en comparaison à 2019 et 2020. L'année 2021 est caractéristique de l'après crise du Covid 2019, avec un intérêt marqué pour la production agricole et des projets de changement de vie professionnelle qui ont amené de nombreuses personnes à solliciter le PAI.

Evolution du nombre de porteurs de projet
reçus au PAI entre 2011 et 2021

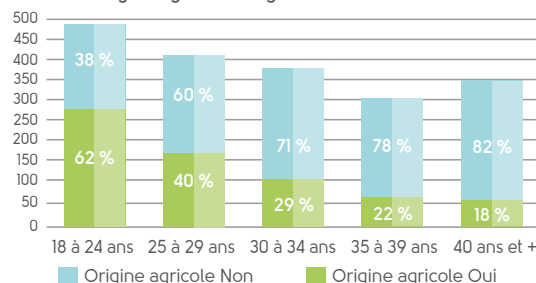


Profil des porteurs de projet

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de candidats rencontrés en 2021	532	453	280	226	397	1888
Evolution / 2020 en %	+17	+22	+26	+11	+24	+20
% souhaitant solliciter les aides (sur la population de moins de 40 ans)	48	51	78	62	49	55
% ayant plus de 40 ans	23	20	11	16	18	18
% de femmes	42	41	34	39	38	39
% ayant la capacité professionnelle agricole	47	58%	60	58	54	54
% origine non agricole	74	61	54	59	63	64
% exploitation connue	50	56	63	61	67	58

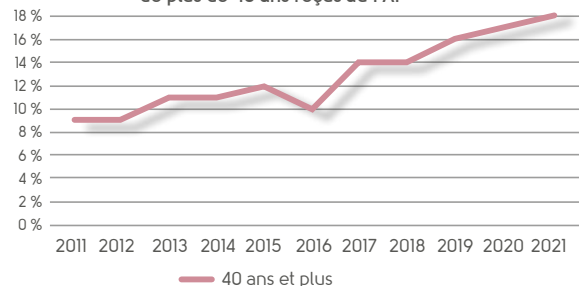
55 % des porteurs de projet de moins de 40 ans envisagent de solliciter les aides publiques à l'installation au jour de leur rendez-vous PAI. Les autres porteurs de projet s'interrogent sur l'opportunité de reprendre un parcours de formation qui leur permettrait d'obtenir la capacité agricole et donc de solliciter les aides. On constate également en 2021 une augmentation de projets agricoles venant compléter une activité professionnelle déjà établie, projets qui ne s'orientent pas de prime abord vers une demande d'aide DJA.

Origine agricole et âge d'entrée au PAI en 2021

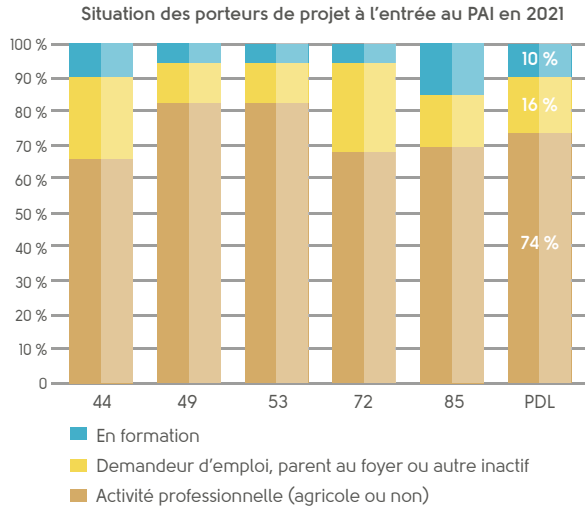


L'âge moyen au PAI est de 32 ans. Le PAI reçoit et accompagne de plus en plus de porteurs de projet de plus de 40 ans en réflexion sur leur projet professionnel, public qui ne pourra pas bénéficier des aides à l'installation pour concrétiser leur projet futur.

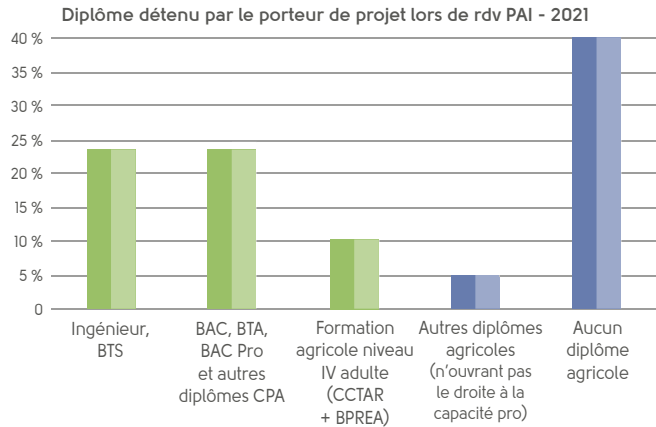
Evolution de la proportion de porteurs de projet
de plus de 40 ans reçus au PAI



74 % des porteurs de projet ont une activité professionnelle lors de leur rendez-vous au PAI. La proportion des demandeurs d'emploi diminue par rapport à 2020, conformément à la situation globale de l'emploi en France. Un certain nombre de porteurs de projets, en activité professionnelle sollicitent un premier rdv pour obtenir de premières informations en vue d'un éventuel projet.



54 % des porteurs de projet possèdent la capacité professionnelle.



Une grande partie des porteurs de projet ne possède pas le diplôme requis pour bénéficier des aides à l'installation. Un des premiers enjeux est alors de permettre à ces porteurs de projet de se former pour acquérir la capacité professionnelle, conforter leur choix et sécuriser ainsi leur future installation.

De l'idée à la concrétisation du projet

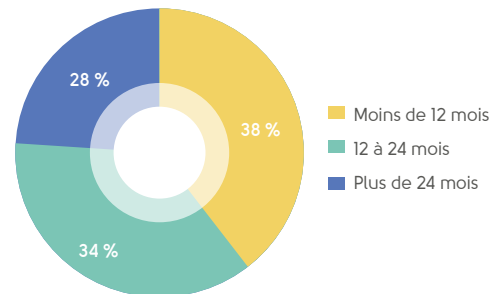
Les délais pour préparer les projets d'installation sont de moins en moins anticipés, souvent liés aux délais imposés par les cédants.

ZOOM porteur de projet

Hortense 30 ans, reconversion professionnelle, projet en maraîchage et transformation

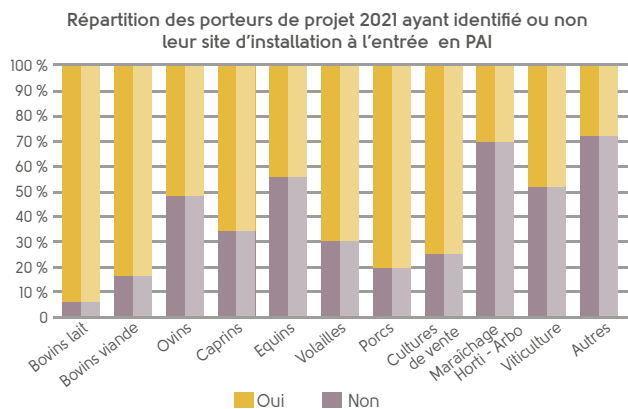
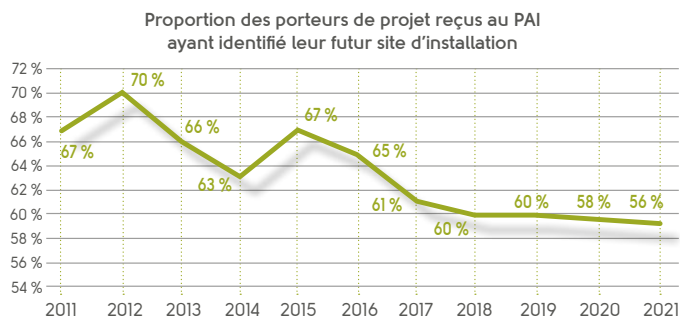
Après plusieurs années de travail hors de l'agriculture, j'ai entrepris une reconversion professionnelle, j'ai donc décidé de réaliser un BPREA maraîchage à distance de septembre 2020 à mars 2022, dans la même période, j'ai réalisé un Stage Paysan Créatif. Mon projet d'installation est prévu pour 2022, je m'installe sur 2 ha en maraîchage avec transformation de la totalité de la production en légumes lacto-fermentés. Je souhaite commercialiser mes produits, sur un marché, en épicerie spécialisées, et en vente en ligne. Tous mes produits seront BIO.

Répartition des porteurs de projet en fonction de la date prévisionnelle d'installation annoncée au PAI



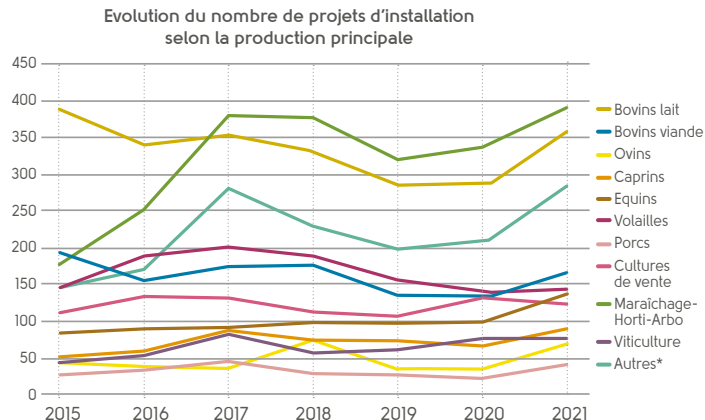
La recherche de foncier

La proportion des porteurs de projet qui disposent d'une exploitation pour s'installer lors du RV PAI continue à diminuer, en lien avec les profils rencontrés.

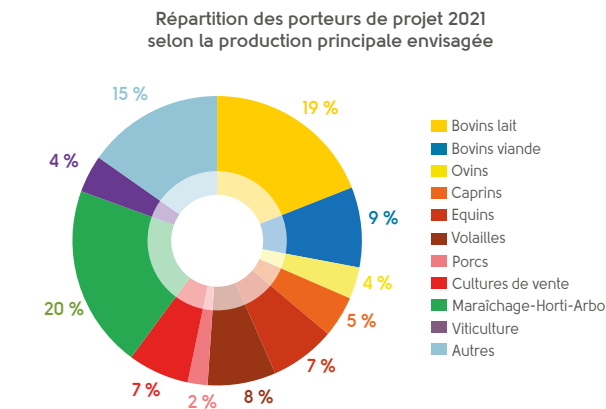


Au niveau des filières polyculture-élevages les structures d'exploitation sont le plus souvent identifiées en amont du rendez-vous PAI. En effet ces transmissions se réalisent généralement dans une continuité de système de production. A contrario, les projets orientés circuits courts (maraîchage, viticultures, équins, transformation et services...) recherchent une structure pour asseoir leur système.

La production principale envisagée



L'ensemble des productions bénéficie de l'augmentation du nombre de porteurs de projets au PAI.



La répartition des projets selon les productions varie peu au regard de 2020. La diversité des projets agricoles au PAI en Pays de la Loire est à l'image de celle de l'agriculture ligérienne.

ZOOM porteur de projet

Thomas 23 ans, projet installation en vache laitière et volailles label.

Suite à un parcours de formation agricole (Bac Pro, BTSa) et 2 ans de salariat, j'ai le projet de m'installer suite au départ à la retraite d'un associé dans un GAEC entre tiers. Mon projet d'installation est prévu pour 2022 sur une exploitation de 190 ha avec 48 ha de cultures de vente, un atelier de 110 vaches laitières prim'holstein pour produire environ 1 090 000 L/an et un atelier de 1 300 m² de volailles label. Nous serons trois associés exploitants.

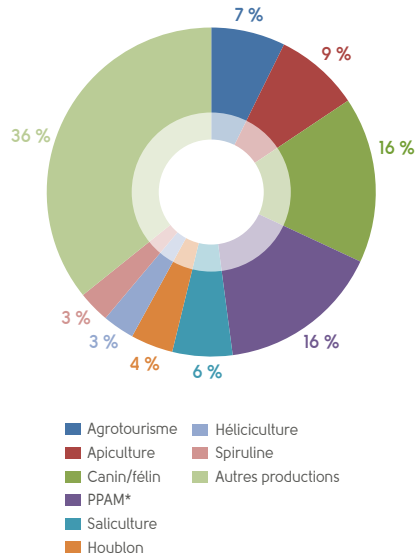
Des projets basés sur des productions moins fréquentes

Au PAI, 15 % des projets d'installation concernent des productions moins fréquentes, soit 288 porteurs de projet.

Profil de ces porteurs de projet

- 38 % ont plus de 40 ans
- 51 % sont des femmes
- 87 % sont d'origine non agricole
- 25 % possèdent la capacité professionnelle
- 26 % connaissent leur site d'installation
- 30 % de ces porteurs de projet envisagent une installation en AB
- 62 % en circuits courts
- 34 % avec une activité de transformation.

Une forte diversité des « autres projets » de production

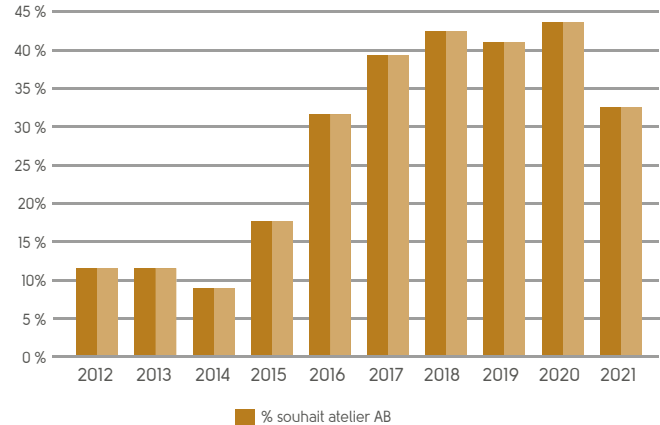


En plus des catégories détaillées sur le graphique, on retrouvera également des productions telles que les insectes, les alpagas, le gibier, le chanvre bien-être, la sève de bouleau... qui ne représentent chacune que 1 à 2 porteurs de projet au niveau régional, rassemblées dans les 36 % « autres productions ».

Des projets d'installation en agriculture biologique toujours présents au PAI

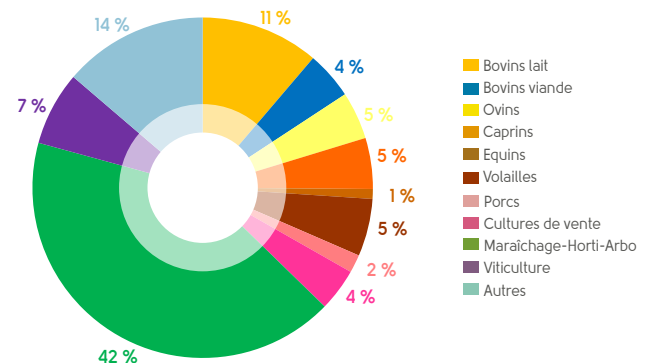
En 2021, on constate une baisse des projets d'installation en agriculture biologique en corrélation avec les difficultés connues au niveau de certaines filières : 641 porteurs de projet envisagent un système bio au PAI en 2021 (34 % des projets).

Evolution des projets d'installation en AB au PAI 2012 - 2021



Parmi ces projets, le maraîchage est la production qui reste majoritairement envisagée (42 %). Pour une proportion importante des porteurs de projet à l'installation en agriculture biologique, la commercialisation des produits est prévue par vente directe (75 %) et après transformation (40 %).

Répartition des porteurs de projet bio 2021 selon la production principale envisagée

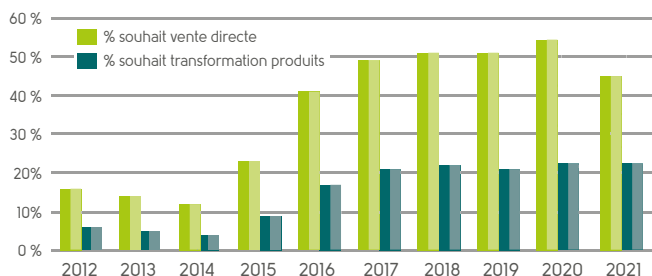


Des projets orientés vers les circuits courts et la transformation

Des projets orientés vers les circuits courts et la transformation : 45 % des porteurs de projet reçus au PAI envisagent de commercialiser tout ou partie de leur production en circuits courts. Le nombre de porteurs de projets envisageant ce type de commercialisation évolue peu (870 en 2020, 848 en 2021).

22 % indiquent un projet de transformation des produits (proportion stable depuis plusieurs années).

Evolution des projets d'installation en circuits courts au PAI 2012-2020



Les projets d'installation au féminin en Pays de la Loire

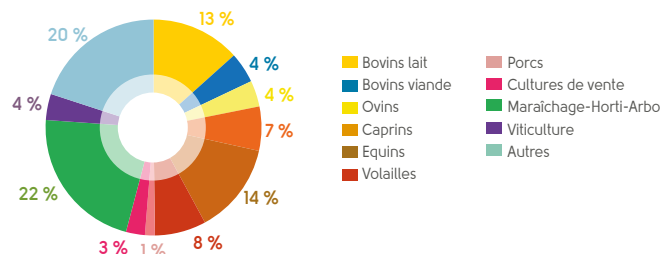
39 % des porteurs de projet reçus au PAI en 2021 sont des femmes.

Profil des femmes reçues au PAI en 2021 :

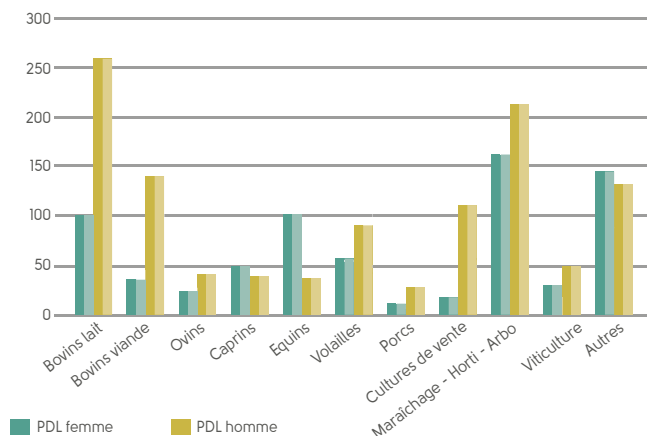
- 21 % ont plus de 40 ans, 34 ans de moyenne d'âge,
- 75 % sont d'origine non agricole,
- 42 % possèdent la capacité professionnelle,
- 52 % connaissent leur site d'installation.

Quels projets de production pour les installations féminines au PAI ?

Répartition des porteuses de projet 2021 selon la production principale envisagée



Répartition des porteurs de projet selon la production et le sexe PAI 2021



Les projets d'installation dans certaines productions comme le maraîchage, les équins et les caprins sont portés de manière significative par des femmes dans notre région.

ZOOM porteur de projet

Marion 34 ans, reconversion professionnelle, projet de reprise familiale/ Production de Kiwis

Après 10 années de travail en tant que commerciale dans un grand groupe du bricolage et à l'approche du départ en retraite de mes parents, j'ai souhaité reprendre l'exploitation familiale. J'ai entamé un BPREA à l'AGRICAMPUS de Laval afin de mûrir mon projet de reprise. Pour la partie technique, je vais réaliser un stage de parrainage pour connaître le cycle du verger de kiwis conduit en agriculture biologique. Ma motivation pour ce projet repose également sur la valorisation en circuit court de mes produits et la relation avec la clientèle.

L'ACTIVITÉ DU CENTRE D'ELABORATION DU PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

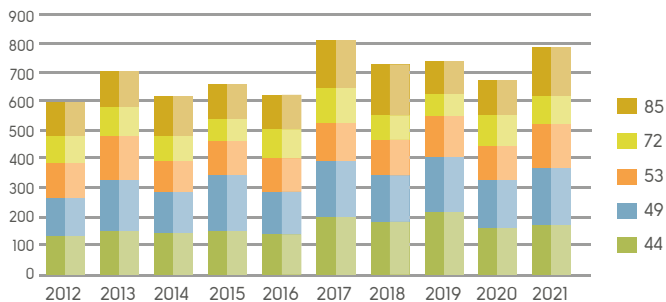
Le plan de professionnalisation personnalisé (PPP) fait partie intégrante de la capacité professionnelle permettant d'obtenir les aides de l'Etat, pour l'installation en agriculture. Il a pour objectif de permettre au porteur de projet d'acquérir ou de compléter ses compétences, pour la bonne mise en place de son projet. Plusieurs modalités d'actions sont possibles : formations spécifiques, stages d'application en exploitation agricole, stages de parrainage, stages collectifs. Les rendez-vous PPP permettent d'élaborer ce plan et sont conduits conjointement avec un conseiller projet et un conseiller compétences.

Les chiffres de l'accompagnement à l'installation

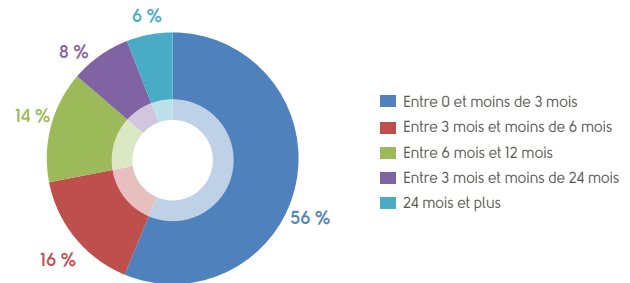
	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de rendez-vous PPP	217	231	152	124	181	905
Nombre de PPP agréés	167	199	152	107	170	795
Nombre de PPP validés	140	134	113	79	109	575

905 porteurs de projet ont bénéficié d'un rendez-vous PPP en 2021 contre 701 en 2020.

Evolution du nombre de PPP agréés entre 2012 et 2021



Délai entre le RDV PAI et l'agrément du PPP (données 2021)



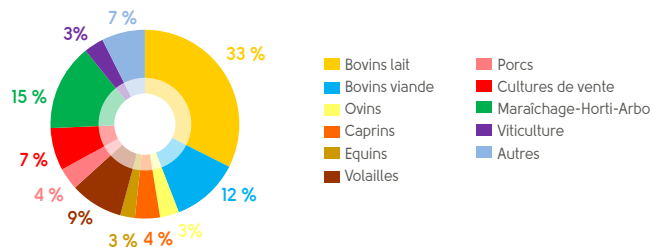
L'augmentation du nombre de RV PPP constatée en 2021 est fortement liée à la forte activité observée au niveau du PAI.

Profils et projets des porteurs de projet ayant bénéficié d'un agrément PPP en 2021

- 29 % de femmes,
- 50 % sont d'origine non agricole,
- 82 % d'entre eux bénéficiaient déjà de la capacité professionnelle agricole au PAI. Les 18 % restant entreprennent les démarches nécessaires pour l'acquérir (formation adulte, Validation des Acquis de l'Expérience, demande de dérogation à la capacité professionnelle)
- 37 % de ces porteurs de projet annoncent une installation en agriculture biologique,
- 41 % en circuits courts,
- 21 % avec une activité de transformation.

La diversité des projets rencontrée se constate aussi à l'étape du PPP agréé.

Répartition des porteurs de projet 2021 selon la production principale envisagée à l'étape du PPP agréé



En 2021 à cette étape du PPP agréé, les porteurs de projet en lait et viande bovine représentent 45% du public concerné. En parallèle la part des porteurs de projets en maraîchage-horti-arbo en 2021, se maintient à 15% au stade PPP agréé.

La catégorie « autres productions » représente 7% des projets d'installation à l'étape du PPP agréé en 2021 (soit 59 projets). Cette donnée s'explique notamment par le profil des porteurs de projet, qui présentent au PAI un projet au stade de l'émergence, sans foncier identifié et envisagent souvent une formation avant de concrétiser leur projet.

23 productions différentes sont présentes dans la catégorie « autres productions » à l'étape du PPP agréé en 2021. Les plus nombreux sont les futurs producteurs de Plantes à parfum aromatiques et médicinales (12 projets). Les autres productions rencontrées sont : la saliculture, l'élevage de gibier, l'héliculture, l'apiculture, les paysans boulangers.

Réalisations stages 21 heures

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de stages 21 heures	14	14	13	8	13	62
Nombre de stagiaires	150	152	130	101	120	653

Après une année 2020 présentant une baisse du nombre de stagiaires en 21 h, l'année 2021 se caractérise à l'inverse par une hausse de la participation qui retrouve un niveau équivalent à la période précédant la pandémie Covid 19.

TEMOIGNAGE

Le parcours PPP proposé par la Chambre d'Agriculture m'a donné un cadre pour mener mon projet »



Virginie BOISSEAU, 37 ans, maman d'un petit Léo de 3 ans et demi, a enfin trouver sa vocation professionnelle et elle ne se cache pas de ce bonheur, elle est rayonnante ! Son projet : devenir agricultrice en production maraîchère et fleurs coupées sur l'exploitation de son conjoint, à La Bohalle (49).

Un attrait pour les fleurs depuis l'adolescence, elle se forme à l'ESA en BTS Technico Commercial, en végétal ornementaux. Une soif d'ouverture et de voyage, elle poursuit en Angleterre pour étudier en Licence Stratégie Export où elle travaillera ensuite presque 3 années. A son retour en France, elle réalise plusieurs missions professionnelles en vente / achat dans le milieu agricole sans grande satisfaction. En chemin, elle rencontre son conjoint actuel, floriculteur/ maraîcher à La Bohalle qu'elle aide généreusement dès qu'elle a un moment de libre. L'idée de s'installer devient une évidence.

Pour réaliser cette installation, elle se rapproche rapidement de la Chambre d'agriculture (Point Accueil Installation) et s'engage dans l'élaboration de son Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Sa conseillère Installation organise un rdv PPP avec un maraîcher local, exploitant depuis une dizaine d'années. Cet échange a été très enrichissant. Ce partage d'expérience l'a bien aidé à mener son projet. Elle se rappelle notamment d'un conseil précieux : « Rester concen-

trée sur son activité principale et ne pas chercher trop rapidement à se diversifier ». Conseils donnés également sur la gestion de ses ventes en circuits courts. Motivée à se former, Virginie enchaîne avec des formations de comptabilité-gestion, de chiffrage de son projet, fiscalité, stratégie d'installation... « Les formations PPP ont permis de me cadrer ». Elle rajoute que « les interventions ont permis de comprendre la globalité d'un projet d'installation, de prendre de la hauteur sur une gestion d'une exploitation agricole ». Elle n'avait pas conscience de l'ensemble des acteurs qui gravitent autour d'un projet agricole : le conseiller d'entreprise, le juriste, le banquier, l'assureur, la MSA...

Elle insiste également sur la richesse des rencontres, des échanges avec d'autres jeunes agriculteurs et des professionnels, tous généreux en temps pour l'accompagner dans ses réflexions. « J'encourage les porteurs de projets à passer par ce dispositif essentiel, j'ai retenu de nombreux points de gestion, sans cela nous serions passés à côté de choses importantes dans notre gestion d'exploitation » : passage de l'exploitation d'EARL à GAEC afin de doubler le seuil du micro BA, meilleure compréhension des marges effectuées en production légumière, gestion en cas d'accidents du travail, révision des assurances, ...
Virginie s'installe sereinement en ayant la satisfaction d'un parcours à l'installation utile et réussi.

Anne Claire RIOU

LES INSTALLATIONS AIDÉES EN PAYS DE LA LOIRE EN 2021

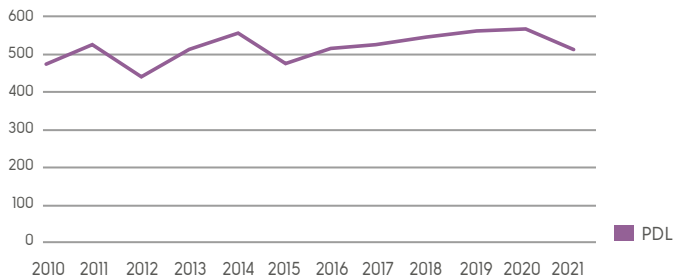
Les porteurs de projet à l'installation peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'aides visant à faciliter la reprise ou la création d'une exploitation agricole, ou encore l'entrée dans une société, avec ou sans remplacement d'associé.

Le dispositif d'aides s'articule essentiellement autour de la DJA (Dotation Jeune Agriculteur). Celle-ci a été harmonisée régionalement depuis 2015 et a fait l'objet d'une forte revalorisation depuis 2017, suite à la suppression des prêts bonifiés. Le dispositif actuel est prolongé en attente d'une future programmation prévue pour 2023.

Évolution des installations aidées en Pays de la Loire

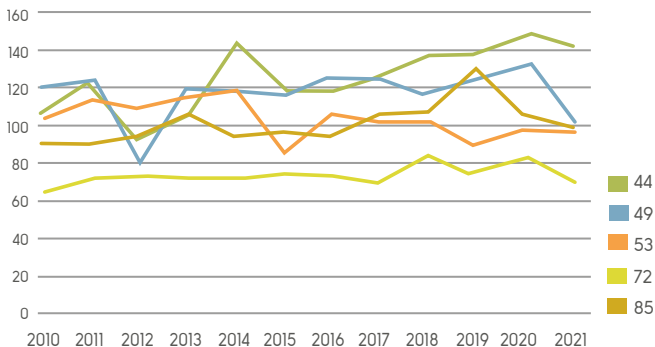
510 installations aidées sont comptabilisées pour 2021 au niveau régional.

Evolution du nombre d'installations aidées en Pays de la Loire 2010-2021



Les 5 départements de la région Pays de la Loire présentent une baisse des installations (- 50 installations aidées à l'échelle régionale). A savoir qu'il existe un décalage d'un an en moyenne entre le premier passage au PAI et la concrétisation d'une installation. La situation particulière de crise sanitaire en 2020 a généré le report de certains projets d'installation. Certaines installations se concrétiseront donc en 2022.

Evolution du nombre d'installations aidées en Pays de la Loire 2010-2021 par département



	44	49	53	72	85	PDL
Nombre d'installations aidées en 2021	145	103	95	68	99	510
Rappel du nombre d'installations aidées en 2020	146	130	98	81	105	560
Moyenne des installations aidées sur 5 ans (2016-2020)	133	123	99	76	107	538
Moyenne de l'ensemble des installations sur 5 ans (2016-2020)(MSA)	265	250	187	143	238	1083

Régionalement, les installations aidées représentent une installation sur deux depuis les 5 dernières années (tout âge et capacité confondus).

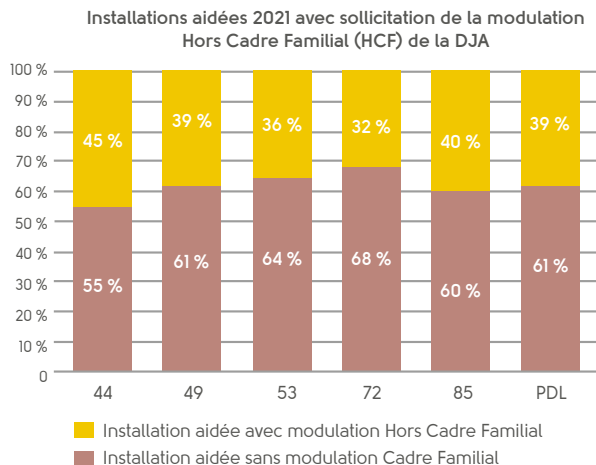
Principales caractéristiques des installations aidées en Pays de la Loire

Profil des jeunes installés

		Installations aidées
Âge moyen		29 ans
% de femmes		24 %
Formations	BTSA et +	41 %
	Continue adulte	25 %
% parents non-agriculteurs		43 %

La part des nouveaux installés dont les parents n'étaient pas agriculteurs continue de progresser.

Les installations avec sollicitation de la modulation HCF



Le nombre de nouveaux installés ayant sollicité la modulation DJA « Hors cadre familial » est stable depuis 4 ans.

Forme juridique à l'installation en Pays de la Loire

	Individuelles	Gaec	EARL	Autres
2021	29 %	45 %	21 %	5 %
2020	31 %	46 %	19 %	4 %
2019	32 %	47 %	17 %	4 %
2018	29 %	48 %	19 %	4 %
2017	25 %	56 %	17 %	2 %

Parmi les nouveaux installés 2021, 61 % ont fait le choix de s'installer en association.

83 % des installations en bovins lait sont réalisées sur une structure comptant au moins 2 exploitants, de même que pour 56 % pour les installations en viande bovine. En revanche on observe plus d'installations unipersonnelles pour les productions volailles (54 %), maraîchage-horti-arbo (58 %) et grandes cultures (51 %).

SAU des exploitations à l'installation

	SAU moyenne par exploitation	SAU moyenne par associé exploitant
Individuel (en ha)	48	48
Gaec (en ha)	170	66
EARL (en ha)	83	50

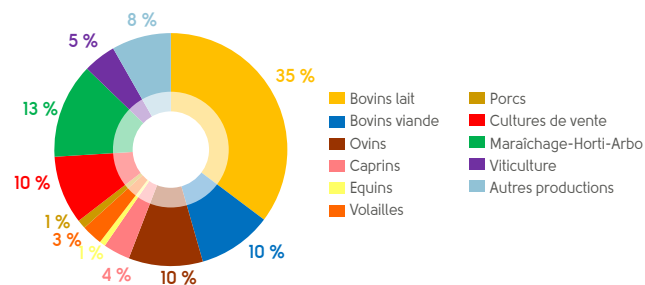
Type d'installation aidée

	44	49	53	72	85	PDL
Installation à titre principal	142	96	92	65	97	492
Installation progressive	3	7	2	1	1	14
Installation à titre secondaire	0	0	1	2	1	4

L'installation à titre principal (revenu agricole majoritaire) représente 96 % des installations aidées. 14 installations progressives ont été réalisées en 2021. Ce dispositif reste une forme peu utilisée même si il offre la possibilité de conserver un travail extérieur parallèlement au développement de sa structure agricole sur les trois premières années.

Production principale des exploitations des nouveaux installés

Installations aidées 2021 selon la production principale en Pays de la Loire



L'élevage bovin représente 45 % des projets. Les systèmes de productions vers lesquels s'engagent les porteurs de projet restent sur le même profil depuis plusieurs années.

La production bovin lait à l'installation

	44	49	53	72	85	PDL
Production laitière moyenne /chef d'exploitation (en litres)	341 323	310 727	316 140	319 254	303 691	321 966
Production laitière moyenne / exploitation (en litres)	776 465	650 890	640 592	613 708	920 002	722 305

181 installations en production laitière en 2021 ont été réalisées, sur 171 exploitations laitières.

31 nouveaux installés ont repris seuls une exploitation, les 140 autres sont installés en association, majoritairement sur des exploitations comprenant 2 à 3 associés. Les associations familiales (majoritaires ou non) représentent 80 % de ces installations avec associés.

La production bovin viande à l'installation

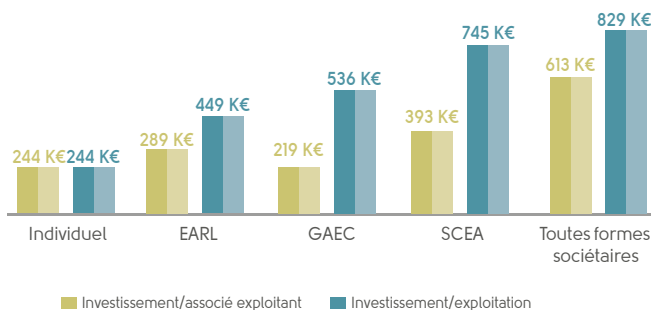
	44	49	53	72	85	PDL
Nombre de vaches mères FIN de PE / chef d'exploitation	58	54	54	59	60	58
Nombre de vaches mères FIN de PE / exploitation	87	80	77	77	108	96

Le troupeau allaitant moyen reste stable au sein des projets. 52 installations ont été réalisées en production bovin viande en Pays de la Loire en 2021. Pour 48 % d'entre eux, les nouveaux installés ont repris seuls une exploitation, les autres en association. Les associations familiales (majoritaires ou non) représentent 50 % de ces installations avec associés.

On constate une proportion importante d'installations en association sur les productions bovines, sachant que ces systèmes restent exigeants en terme de main d'œuvre.

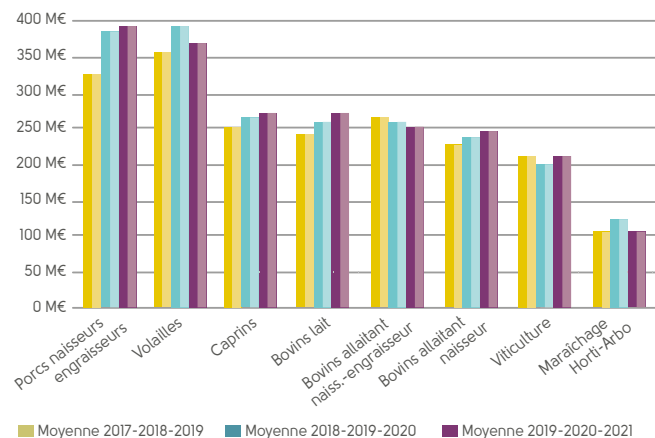
Montant des investissements selon la forme sociétaire

Coût d'installation (reprise + investissement sur 4 ans) lors d'une installation aidée (données 2021)



Le coût d'une installation individuelle reste stable par rapport à 2020. On constate la progression de projets mobilisant moins de capitaux en individuel (type maraîchage...). Pour les formes sociétaires EARL et GAEC, le coût d'installation reste également stable, voir en baisse. À l'inverse le coût moyen des installations en SCEA progresse fortement, dû à quelques dossiers d'installations présentant des besoins de capitaux importants.

Coût d'installation moyen par type de production

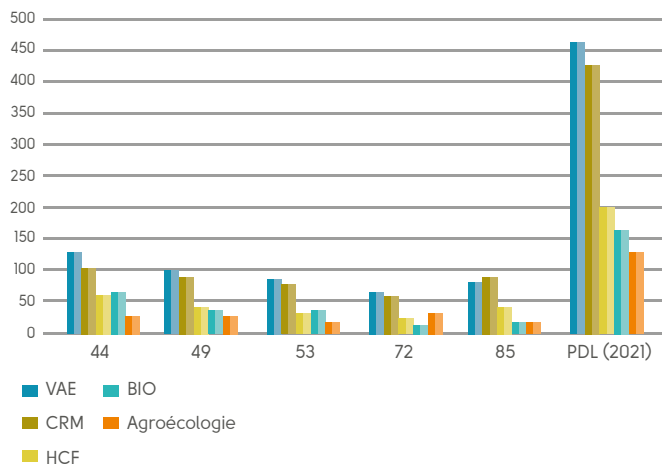


Le coût d'une installation est à mettre en relation avec la nature des productions plus ou moins exigeantes en capitaux. Les projets avicoles et porcins restent les projets demandant le plus de capitaux à l'installation. Ces productions nécessitent des investissements bâtiments en terme de construction ou mise aux normes.

La Dotation Jeune Agriculteur (DJA) pour les installations en 2021

Les modulations de la DJA sollicitées par les nouveaux installés aidés en 2021

Répartition des modulations demandées par les installés aidés 2021



En Pays de la Loire, 461 nouveaux installés ont bénéficié de la modulation Valeur Ajoutée et Emploi. 427 de la modulation « Coût de Reprise et Modernisation Important ». 201 ont sollicité la modulation Hors Cadre Familial, 166 la modulation Bio et 129 la modulation agroécologie.

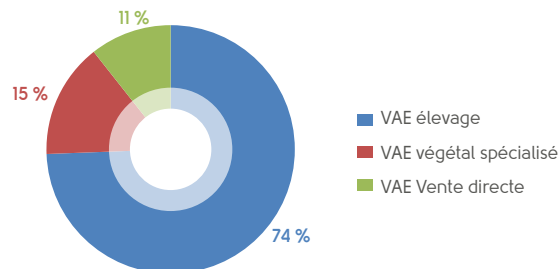
Montant moyen de la DJA dont les nouveaux installés 2021 ont bénéficié

	44	49	53	72	85	PDL
Montant moyen de DJA (en euros)	27 872	28 554	27 110	27 366	27 602	27 360

Le montant moyen de la DJA reste stable.

Détail de la modulation VAE pour les nouvelles installations aidées en 2021

Répartition du nombre d'installations 2021 ayant sollicité la modulation VAE



Les systèmes de productions envisagés en Pays de la Loire correspondent aux critères d'éligibilité à cette modulation qui a été notamment mise en place pour accompagner les projets en élevage.

Les installations ayant bénéficié de la modulation AB de la DJA

Contrairement à la progression des années passées, les installations aidées sollicitant la modulation AB de la DJA semblent se stabiliser. Cette évolution est à mettre en relation avec l'évolution des filières.

	44	49	53	72	85	PDL
Nombre d'installations aidées en agriculture biologique en 2021	67	37	35	11	16	166

Profil des nouveaux installés ayant bénéficié de la modulation AB

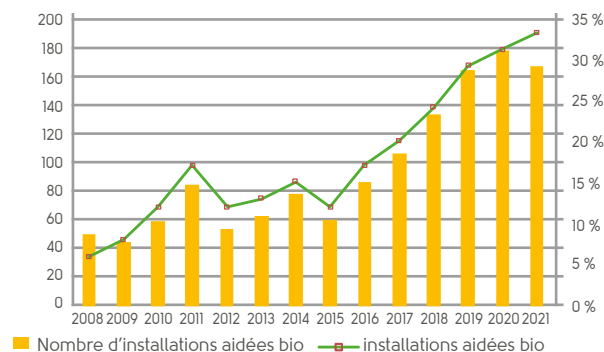
37 % de ces nouveaux installés en bio sont des femmes.

L'âge moyen est de 31 ans.

- 48 % s'installent en bénéficiant de la modulation « hors cadre familial » et 66 % n'ont pas de parents agriculteurs.
- 36 % des installés en agriculture biologique ont suivi une formation adulte pour pouvoir acquérir un diplôme de niveau 4.
- 95 % de ces installations sont réalisées à titre principal.
- 50 % de ces installations sont réalisées en association.

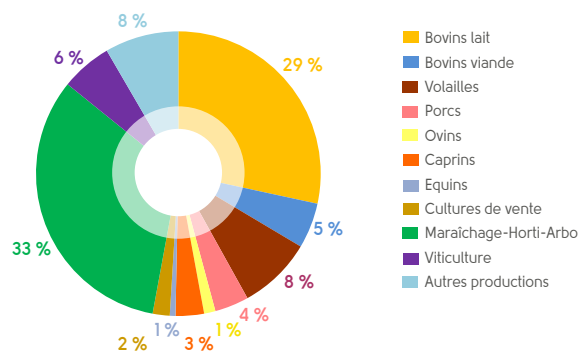
Production principale pour les installation ayant bénéficié de la modulation AB

Evolution des installations aidées en agriculture biologique



Après une forte évolution des installations aidées avec modulation AB depuis 2015, un ralentissement se fait sentir pour l'année 2021.

Répartition des installations aidées bio selon la production principale en 2021



Pour l'année 2021, les installations sollicitant la modulation AB de la DJA progressent dans les filières bovins lait (+6 %) et maraîchage (+4 %).

L'installation aidée au féminin en Pays de la Loire

En 2021, 121 femmes se sont installées avec les aides en Pays de la Loire

Profil des jeunes installées

Âge moyen à l'installation : 31 ans

- 36 % possèdent un diplôme agricole d'un niveau BTSA ou supérieur
- 32 % ont suivi une formation continue adulte
- 60 % n'ont pas de parents agriculteurs
- 40 % ont sollicité la modulation Hors Cadre Familial

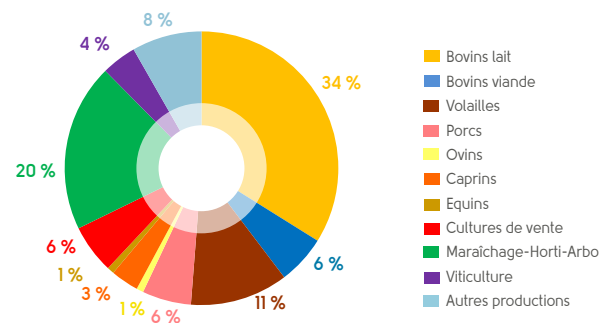
La forme juridique d'installation pour les femmes reste le GAEC

	Individuelles	GAEC	EARL	Autres
2021	23 %	43 %	29 %	5 %

68 % des femmes se sont installées avec au moins 1 associé en 2021.

Les productions principales pour les installations féminines

Répartition des installations féminines selon la production principale en 2021



En Pays de la Loire, Les femmes s'installent majoritairement dans les productions maraîchères, bovines et avicoles, à l'image de la population globale des installés aidés.

TÉMOIGNAGE

Installation : trouver l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale



L'EXPLOITATION EN CHIFFRES

2 associés + 1 salarié
 600 000 L de référence laitière pour 60 VL et 80 UGB
 4 bâtiments de Loué
 80 ha de SAU, dont 30 ha de prairie/luzerne
 30 ha de maïs et 20 ha de blé.

Installée à Ligron, en production laitière et volailles de Loué, Mathilde FALL a rejoint l'exploitation familiale de ses parents d'abord comme salariée, avant de s'installer le 1^{er} novembre 2020, à l'âge de 36 ans. Elle a reçu pour son projet le 1^{er} prix à l'installation décerné par les JA72.

La principale question qui s'est posée au moment de son installation a été le passage ou non en bio. « Ce n'est pas le choix que nous avons retenu au final, car il aurait fallu soit s'agrandir de 20 ha ce qui n'était pas notre volonté, soit réduire le cheptel, ce qui ne passait plus économiquement ».

Les associés ont donc privilégié la stratégie de limiter les risques « en restant sur la structure existante, de taille moyenne mais polyvalente ».

Résilience plutôt qu'agrandissement

Une structure qui doit selon eux « être capable d'encaisser les coups durs et les aléas ». Pas de folie dans les investissements ni d'agrandissement, donc des risques financiers maîtrisés. « Nous avons juste récupéré un peu de volume de lait à l'installation, et les investissements que nous projetons sont sur du confort pour les vaches et pour les travailleurs. On a installé la brumisation, remis des logettes car on était un peu justes, et nous allons également agrandir la fumière ». Un renouvellement du parc bâtiment de Loué, vieillissant, est également au programme.

Plaisir et épanouissement au travail

Mais par-dessus tout, Mathilde FALL et ses associés se sont fixés comme principe de base « que cela reste un plaisir », et rapportent l'essentiel de leurs décisions à ce critère. S'épanouir en travaillant plutôt que de subir leur travail est à la base de leur projet d'association. « La première ressource de notre exploitation, c'est nous-mêmes », affirme la jeune agricultrice. « Être agriculteur demande beaucoup d'efforts. C'est dur parfois. Il y a des risques que l'on maîtrise peu ou mal. Et si l'on n'est pas bien dans notre tête, c'est tout le reste potentiellement qui va de travers. C'est pourquoi notre exploitation doit aussi pouvoir s'adapter à nous ! ». Ainsi les éleveurs acceptent parfois de dépenser un peu plus ou de gagner un peu moins pour préserver cela. « Par exemple, cet été, on a commencé à sentir que 65 vaches à la traite devenait trop lourd, avec en plus des problèmes de fertilité. On a donc décidé de se recentrer en revenant à 60 et on est reparti sur de meilleures bases », se félicite Mathilde.

« Résilience et souplesse pour l'exploitation, plaisir au travail pour des agriculteurs épanouis », c'est à ce prix que la jeune femme voit le positif dans son métier, et la possibilité d'attirer des jeunes demain. « L'agriculture est au centre de beaucoup de choses, et j'aimerais vraiment que notre métier redevienne attractif pour les futures générations ! ».

Arnaud FRUCHET

TÉMOIGNAGE - Quand installation rime avec ambition, création, innovation et désir d'entreprendre



Damien DAVID, fils d'agriculteurs, n'a pas choisi, après réflexion, de reprendre l'exploitation familiale, située dans l'Orne.

Diplômé de L'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, il a rencontré sa conjointe Léa pendant leurs études. Leurs parcours, par la suite, présentent de nombreuses convergences...Travail à l'étranger dans différents pays, puis emplois exercés dans l'agro-alimentaire durant 6 ou 7 années, Damien dans les secteurs commerce et nutrition animale ; Léa autour du marketing, du commercial et de la recherche.

Le désir de s'installer en agriculture a toujours été présent pour Damien ; partagé par Léa comme « son rêve de petite fille ». Il s'est concrétisé avec la recherche d'une exploitation disponible, tout d'abord autour de Rennes puis ensuite sur la presqu'île guérandaise . Et le coup de cœur s'est déclenché avec cette ferme de « Cannevé » à Guérande.

Animés d'un tenace désir d'entreprendre, d'investir, d'organiser, de gérer, de négocier, leur maison précédemment sur St Malo a été vendue en 24 h.

Avec une centaine d'ha , 70 vaches laitières ,550 000 L de référence laitière , l'installation de Damien s'est réalisée en décembre 2019 avec une conversion à l'agriculture biologique, et en conservant le salarié déjà présent sur l'exploitation . Les 2 premières années ont été consacrées à la rénovation des prairies, la gestion des stocks fourragers, la connaissance des terrains, l'adaptation aux données climatiques et à l'apprentissage du bio. Cette phase expérimentale, certainement pas la plus facile, a été complétée par l'amélioration des conditions de travail et du confort des animaux (rénovation des logettes, du raclage et des cornadis).

Se préparait en coulisses l'arrivée de Léa, qui a conservé son emploi extérieur, pour s'installer dans un second temps.

Les deux conjoints avaient toujours en tête l'idée de développer une ferme multi-fonctions en incluant également transformation, vente directe, accueil, notamment touristique. C'est ainsi que Léa s'est appuyée sur de nombreuses visites d'exploitations, sur des partages d'expériences ou des conseils d'amis ayant développé ce type d'entreprise. Elle a réalisé de nombreuses formations (transformation des produits laitiers, bienvenue à la ferme, gestion d'un magasin-épicerie...).

Léa s'est donc installée en septembre 2021, suite au parcours à l'installation qu'elle a réalisé, comme David, afin de bénéficier des aides publiques. Elle confie avoir particulièrement apprécié les journées de formation installation, notamment celle concernant la présentation de son projet à ses collègues et à un « panel » d'experts. Elle a pu mesurer, elle aussi, la diversité et le dynamisme de son groupe de futurs installés.

Puis la phase de concrétisation est arrivée : lancement de la fromagerie à l'automne 2021 et son ouverture en avril 2022 avec l'embauche d'une salariée-fromagère, l'objectif étant de transformer 300 000 l de lait en fromage.

Cette création ambitieuse repose sur la réalisation d'une importante étude de marché pour recenser et s'assurer d'un solide potentiel de clientèle.

C'est suite à cette étude complète et étayée notamment que l'accord des financements bancaires ont pu être obtenus et que la construction du magasin de produits fermiers a pu démarrer au printemps 2022 : 150 m² de surface pour vendre les fabrications de la ferme mais également d'autres produits locaux (fruits et légumes, notamment...) Une page facebook a été créée et dispose déjà de 1 500 abonnés.

L'organisation de visites de l'exploitation vient compléter ces actions, de même que l'accueil en chambre et table d'hôtes, avec l'adhésion au réseau « Bienvenue à la ferme ». Une salle de réception est même prévue avec possibilité de déguster les produits et de visualiser des vidéos sur l'exploitation et son territoire.

« Il nous reste plein de choses à apprendre ; on aime aller de l'avant ; on sait s'entourer...on délègue beaucoup et les gens se sentent valorisés... on aime toucher à tout mais à chacun son expertise ...se concentrer d'abord sur ce qu'on sait faire ... mais on veut que ça marche... ». Ces quelques phrases résument bien la passion de ce couple qui a choisi l'agriculture ... Cette passion d'entreprendre, d'innover et de réussir envers et contre tout.

Patrice RAULINE



Chambres d'agriculture Pays de la Loire

Pôles Installation - Transmission

- ▶ **ANGERS**
Tél. 02 41 96 77 51
- ▶ **LA ROCHE-SUR-YON**
Tél. 02 51 36 82 40
- ▶ **LAVAL**
Tél. 02 43 67 37 13
- ▶ **LE MANS**
Tél. 02 43 29 24 55
- ▶ **NANTES**
Tél. 02 53 46 60 06

*Pour toute information complémentaire :
Coordination régionale - 02 41 96 75 53*

Les partenaires financiers et techniques de la politique d'installation et de transmission en agriculture :

